



JANVIER 2023









Univiéros utiles

Mairie de Neuville-aux-Bois : Tél : 02 38 75 52 22

Service de l'Eau & Assainissement : 02 38 75 10 19

· Service Urbanisme : 02 38 75 52 96

Service Emploi: 02 38 75 53 05

· Médiathèque "Le Liseron": 02 38 91 88 27

· CCAS de Neuville-aux-Bois : 02 38 75 57 98

Scolaire

• Halte-Garderie "Vanille-Chocolat" : 02 38 91 08 5

· Accueil Périscolaire et de Loisirs : 02 38 91 52 88

École Karla GÉRARD : 02 38 91 01 88

École Carl NORAC : 02 38 91 01 08

École privée Saint Joseph : 02 38 91 02 25

· Collège Léon DELAGRANGE : 02 38 91 01 59

Urgence

Pompiers : 18 ou 112

SAMU: 15

Police Secours: 17

Numéro d'urgence pour les personnes

sources et maientendantes. 114

· Gendarmerie de Neuville-aux-Bois : 02 38 52 34 85

· Enédis (dépannage électrique) : 09 72 67 50 45

Urgence gaz naturel GrDF: 08 00 47 33 33

Raccordement gaz naturel GrDF: 09 69 36 35 34

VÉOLIA – Eau potable : 09 69 32 35 29

Eclairage public – société Inéo : 01 55 46 10 78 (24h/24h

Social

• Allô Enfance maltraitée : 08 00 05 41 41

 \cdot SOS Femmes battues et violées : 0 800 05 95 95

Stop radicalisation (lutte contre le djihadisme): 0 800 005 696

Médical

• Cabinet Médical : 02 38 75 53 22

· Stéphane Plommet : 02 19 05 70 08

Cabinet infirmier: 02 38 91 02 48

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

· CHR La Source: 02 38 51 44 44

Pôle Oréliance Santé (Saran): 08 26 22 15 15

· Médecin de garde : 15

Urgence pediatrique: 02 38 74 47 08

· Liste des professionnels de santé sur Améli

Sommaire

Édito	.p3
Commission Finances	p4
Affaires sociales et Familiales	p5
Dossier spécial	p6-7
МЈС	p8
Urbanisme -Travaux	. p9
Développement Durable	
Sécurité	p10
	-
Sécurité	.p]]
Sécurité Solidarité -Santé	p11 p12
Sécurité Solidarité -Santé Culture et sports	p11 p12 p13
Sécurité Solidarité -Santé Culture et sports Communication	p11 p12 p13 p14



EdUO Chères Menvilloises, chers Menvillois

epuis le début de notre mandat municipal, nous pouvons dire que rien ne nous aura été épargné. Après la période Covid ponctuée par des stops économiques et sociaux, nous sommes confrontés depuis près d'une année à une guerre aux impacts terribles pour le peuple ukrainien et aux conséquences indirectes sur l'économie mondiale et des répercussions sur les coûts d'énergie et le pouvoir d'achat des citoyens.

Malgré ce contexte défavorable, l'action municipale s'est poursuivie pour mener à bien notre projet 2020-2026.

Nos priorités n'ont pas changé. La santé, les économies d'énergie, le bien-être des neuvillois font parti de nos préoccupations quotidiennes.

S'y est ajouté le nécessaire travail interne de la mairie de réaliser des économies de fonctionnement de notre collectivité, sans baisser la qualité de service. Cette nécessité s'inscrit dans notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition fonciers.

En 2022, nous avons et de façon non exhaustive terminé l'aménagement du parc de la gare avec la mise en place de nouveaux équipements pour les plus jeunes et la création d'une micro-forêt.

Nous avons mis en place la navette « tournesols » qui permet de véhiculer gratuitement les personnes les moins mobiles vers les services dont ils ont nécessité.

Nous avons réalisé la rénovation de la rue de la guinguette, refait à neuf les toilettes garçons de l'école élémentaire « Carl Norac », aménagé un local pour permettre au Docteur Plommet de se

faire assister, dans la perspective d'ouvrir de nouveaux créneaux de rendez-vous.

Mais aussi nous avons poursuivi les travaux d'études de la future maison médicale, du réseau de chaleur, du passage en Led de l'éclairage public avec comme objectif d'entreprendre les travaux en 2023.

Tout ceci, ne peut se faire sans la compétence, le sérieux et l'engagement des élus et de l'ensemble du personnel communal. Par ces mots, je tiens à les remercier.

Je vous souhaite une belle année 2023 pleine de santé, de bonheur et de sérénité et vous laisse découvrir plus en détail à la lecture de ce bulletin les actions réalisées au cours de ces derniers mois.

Votre maire, PATRICK HARDOUIN



Bulletin d'informations municipales. Diffusion gratuite. Janvier 2023. Directeur de la publication :

Patrick HARDOUIN

Rédacteur : Bureau Communal

Création : WAM!

Photo de couverture : Pascal FOULON

Impression : ART GRAPHIQUE

Tirage à 3 000 exemplaires Dépot légal à parution : Mairie de Neuville-aux-Bois 45170 Neuville-aux-Bois

02 38 75 52 22



Je budget 2022 en quelques chiffres et graphiques

Eric AUBAILLY
Adjoint aux Finances

BUDGET 2022 : COMPTE TENU DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NOS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ONT AUGMENTÉ DANS 3 DOMAINES :

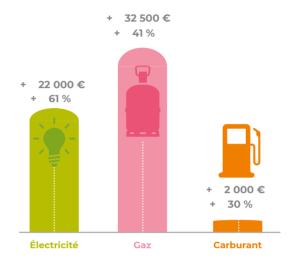
- A. L'énergie.
- B. La masse salariale.
- C. L'alimentation.

A. Lors de la constitution du budget 2022 nous avions anticipé une hausse de 30 % du montant des dépenses énergétiques (Dépenses 2021 : 214 401 €; Budget 2022 : 279 000 €).

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le montant réel des dépenses énergétiques 2022 n'est pas connu (toutes les factures ne nous sont pas encore parvenues) mais nous avons déjà constaté des hausses importantes sur les 8 premiers mois de l'année qui viennent de s'écouler.

B. Par décrets, l'état a décidé une revalorisation des grilles des fonctionnaires de catégorie C à partir du 1er janvier 2022 et à partir 1er juillet une augmentation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 %.

Ces deux mesures ont un impact sur nos dépenses de fonctionnement 2022. Elles représentent une augmentation des dépenses de personnel de 85 000 € soit 4.6 % par rapport à celles de 2021.



C. Les dépenses des denrées alimentaires sont elles aussi en hausse, mais nous avons décidé de ne pas augmenter le prix du repas de cantine durant l'année scolaire 2022/2023. Nous travaillons à une nouvelle tarification applicable à la rentrée scolaire de septembre 2023.

BUDGET 2023

De par l'augmentation du taux d'inflation nos dépenses de fonctionnement seront en hausse en 2023.

Notre volonté première est de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts fonciers tout en maintenant la qualité des prestations assurées par les services communaux.

Pour cela différents axes de travail ont été décidés avec pour objectif une réduction de certaines dépenses de fonctionnement.

- Fusion des services espaces verts et techniques.
 Cela permettra de limiter les « doublons » en matériel, en locaux chauffés, une meilleure coordination pour réduire les déplacements...
- Recrutement d'un nouveau DST ayant des compétences lui permettant de réaliser des DCE (Dossier de Consultations des Entreprises) et ainsi éviter l'externalisation de ces procédures.
- Généralisation de marchés publics afin de favoriser la mise en concurrence et générer des économies y compris en fonctionnement.

- Inciter chaque service municipal à faire évoluer son mode de fonctionnement pour réduire les coûts tout en préservant la qualité.
- Responsabiliser les utilisateurs des structures municipales pour une occupation moins énergivore.

•

En 2022 des décisions ont déjà permis d'acter une réduction de certaines dépenses de fonctionnement pour un montant d'environ 45 000 €.

- Nouveau contrat de maintenance des photocopieurs.
- Nouveau contrat de location des photocopieurs.
- Suppression du chauffage de la serre des espaces verts.
- Économies d'eau d'arrosage du terrain de foot grâce à la réalisation d'un système enterré et commandé à distance.
- Arrêt du contrat sur l'assistance juridique.
- Modification de la collecte et remise du courrier.
- Réduction éclairage
 public d'une heure.
- Autres actions



Forum de l'emploi

La mairie de Neuville-aux-Bois, la Communauté de Communes de la Forêt, Pôle Emploi Orléans et ses partenaires ont organisé un forum dédié à l'emploi et à la Formation le jeudi 29 Septembre 2022 à la salle des fêtes de Neuville-aux-Bois.

Dix-sept entreprises locales, cinq agences d'intérim et cinq organismes de formation étaient présents, représentant tous les secteurs d'activité. Près de 300 demandeurs d'emploi ont participé à ce forum. Nouveauté en 2022, les équipes de Pôle emploi avaient

apporté un casque de réalité virtuelle pour permettre aux demandeurs d'emploi de se plonger dans la découverte des métiers de manière ludique. Une immersion à 360 degrés dans une trentaine de secteurs d'activité, et ce, pendant une dizaine de minutes.... Un vrai plus pour se projeter dans un métier et postuler aux offres d'emploi!

Prochain rendez-vous : En avril 2023 pour le forum job d'été et de l'alternance ! À vos agendas et CV



AFFAIRES SOCIALES & FAMILIALES

Marie-Noëlle MARTIN Adjointe aux Affaires Familiales & Sociales



Octobre Rose 2022



Pour la 2ème année consécutive, la mairie de Neuville-aux-Bois en partenariat avec l'Union Commerciale, le club de randonnée pédestre, le groupement féminin, l'association Lovely Solidarity, l'amicale loisirs et la FAC se sont mobilisés le dimanche 9 octobre 2022 pour soutenir la campagne de sensibilisation concernant le dépistage du cancer du sein. Une centaine de randonneurs ont répondu présents.

Plusieurs actions ont été proposées durant Octobre Rose 2022 :

• Randonnée pédestre

- Tombola
- Vente de casquettes
- Création de sacs lovely bags qui seront remis au service oncologie du centre hospitalier régional d'Orléans

Grâce à ces différentes actions et à votre générosité, 1 288 euros ont été collectés au bénéfice de l'associations « les roses poudrées ». Association qui organise des journées « roses poudrées » : mise en beauté, shooting photos pour permettre aux femmes de se réapproprier leur corps, leur image même en étant malade.

Club de l'Amitié

Bonne nouvelle : le club de l'amitié a rouvert ses portes le 15 Septembre 2022.

Ce club a pour vocation de rompre l'isolement des seniors en leur offrant des moments de détente et en favorisant le partage avec d'autres personnes de leur âge et même parfois plus jeunes. Les divers liens sont tissés au travers d'activités multiples: jeux de société, parties de cartes, goûters...

Les membres se retrouvent tous les jeudis de 14H à 18H à la salle Madelin au 10 bis rue Just Roux. Il est ouvert à tous!

La navette municipale assure le transport de toutes les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion, il suffit de téléphoner à l'accueil de la mairie. Pour toute information, s'adresser à la Présidente, Madame Jeanine LEMOINE au 02 38 91 06 05





Nadia THIBAULT Adiointe aux **Affaires Scolaires**

La loi Égalim (du 30 octobre 2018)

La loi Égalim poursuit plusieurs objectifs:

Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail; Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires: Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Renforcer les engagements sur le bienêtre animal. Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire. Depuis le 1er janvier 2020, elle interdit certains ustensiles plastiques à usage unique comme les pailles, les touillettes, les assiettes par exemple. Dès le 1er janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Et lorsque l'on parle de produits durables qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant :

- · de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique
- · de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...)
- Les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable



Afin de répondre au mieux à cette loi, notre chef de la restauration Laurence DUBOIS. ventile tous les montants des produits en fonction de leur critère de qualité. Voici les résultats de notre restaurant scolaire de janvier à juin 2022.

Ces très bons résultats seront difficiles à tenir à cause de l'augmentation des frais de restauration.

Au vu du nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire et compte tenu de la hausse du coût de l'énergie et des denrées alimentaires, Monsieur Patrick HARDOUIN a demandé à l'Adjointe aux Affaires Scolaires de travailler sur une facturation au quotient familial. Actuellement, il y a un tarif unique. Il rappelle que les collectivités territoriales ne bénéficient pas du bouclier énergétique.

Le Numérique à l'école et rénovation de classe

En 2021, la commune a réalisé un investissement de 41 450 euros subventionné à 70 % par l'état, soit 12 500 euros à la charge de la commune, cet achat nous a permis d'acquérir :

6 VPI (tableaux numériques), 20 ordinateurs, des disques durs, des lecteurs CD.

Les élus ont choisi de continuer à équiper l'école sans subvention. D'ici la fin du mandat toutes les classes seront équipées d'un VPI (3 500 euros).

De même il a été décidé dès le début du mandat de rénover une classe par an à l'école Carl NORAC, Après la classe de Madame Martins, il a été réalisé en 2022 la rénovation d'une 2ème classe, panneau led pour les économies énergétiques, peinture refaite et mobilier neuf pour le confort de nos écoliers.





Des nouveaux sanitaires pour les garçons

Cet été, les sanitaires garçons de l'école Carl NORAC ont été refaits à neuf, pour le plus grand confort de ces messieurs. Coût total des opérations: 30 000 euros.



EFFECTIFS

École Karla GÉRARD :

130 entants

École Carl NORAC :

282 entants, Une 13^{ème} dasse

a été ouverte cette année. École Saint Joseph :

197 entants

Collège Léon DELAGRANGE :

617 élèves

Les femmes de <u>l'ombre</u>

Laëtitia, Sandra, Laura et Sandrine.

Cette année notre bulletin met à l'honneur le personnel qui réalise l'entretien de l'école Carl NORAC. Leurs tâches sont variées, elles commencent par le restaurant scolaire avec le service et le nettoyage, ensuite de 15h30 à 18h30. Le mercredi de 7h à 15h, elles nettoient l'ensemble des blocs sanitaires, le hall, les parties communes et les 13 classes!! autant dire que leur temps est compté!

Que préférez-vous dans votre métier ?

La satisfaction de rendre les locaux propres, de voir l'avant / l'après. La bonne entente et le travail d'équipe. Ce que vous aimez le moins ?

Le manque de respect ou de considération pour leur travail. Parfois elles retrouvent des fournitures scolaires au sol, des tables barbouillées de dessins, des papiers par terre dans les sanitaires. Il est vrai que leur travail est le nettoyage mais tout travail doit être respecté.

Avez-vous une anecdote à raconter?

Parfois nous retrouvons des petits mots d'amour avec des cœurs et des flèches.

INF

Un grand nombre de vêtements est régulièrement oublié, l'an passé une veste est restée 1 an sur le porte-manteau!

Concernant l'école Maternelle Karla GÉRARD se sont les ATSEMs (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles) que nous vous avons présentés dans le bulletin précédent qui sont en charge de l'entretien de l'école.

Les sorties 2021-2022

subventionnées **a** par la mairie



Karla GÉRARD Classe poney : une semaine de 4 jours au centre équestre de Marigny-les-Usages. La commune a contribué à hauteur de 3 000 euros.

St Joseph Les élèves de CM1-CM2 classe verte une semaine en Bretagne dans la baie de Paimpol. 19 enfants neuvillois ont participé, la commune a versé à l'école St Joseph qui s'élève à 2 657,50 €.



AFFAIRES SOCIALES & FAMILIALES

Cédric LASCOMBE Conseiller délégué Jeunesse

Maison des jeunes

Savez-vous que les jeunes Neuvillois de 11 à 17 ans ont un lieu d'échange, de rencontre et d'écoute qui se situe sous l'annexe de la mairie. Pourtant plus d'une cinquantaine de jeunes y sont déjà inscrits.

Dans un espace propice, les jeunes peuvent se retrouver entre pair tout au long de l'année pour profiter du ping-pong, des fléchettes, du babyfoot, d'internet, d'un billard, de jeux vidéos.... Le tout encadré par une animatrice professionnelle. Ce lieu se veut être aussi un tremplin pour permettre aux jeunes de réaliser leurs projets et favoriser leur implication dans la commune.

Durant les vacances scolaires, de



nombreuses animations sportives, culturelles, scientifiques, ludiques sont proposées ainsi que des sorties, des soirées festives, des camps, des échanges avec des structures jeunesses partenaires.

Louise PEURICHARD, animatrice responsable, vous accueillera et écoutera vos propositions:

Horaires en périodes scolaires : Mercredi de 13h30 à 18h Jeudi et Vendredi de 16h30 à 18h Samedi de 14h à 18h.

Durant les vacances, du lundi au vendredi. Horaires variables durant les vacances.

L'accès à la Maison des Jeunes est soumis à une inscription incluant une cotisation annuelle

de 5€. Le dossier d'inscription est disponible auprès de l'animatrice et inclut une fiche d'inscription, une fiche sanitaire et d'adhérer au règlement intérieur de la structure.

La Maison des jeunes est financée par la Mairie de Neuville-aux Bois et bénéficie du soutien de la CAF.

ou par mail mcneuville@ frmjccentre.org nwww.facebook.com/mjcnab

romeneur du Net

"Les Promeneurs Du Net : une autre manière d'être en contact avec les jeunes"



À compter de ce mois de Janvier, un nouveau service pour les jeunes est proposé par la maison des jeunes. En effet, l'animatrice Louise PEURICHARD est devenu PROMENEUR DU NET. 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations? Qui pour

leur inculquer les bonnes pratiques? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ? Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire... C'est la mission des Promeneurs du Net. Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et



interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun. le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image. Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

> N'hésitez pas à contacter Louise via

- o louisemicnab
 - Louise Mjc ou

f www.facebook.com/mjcnab

Projet de construction de logements locatifs



La commune de Neuville-aux-Bois est très attractive c'est pourquoi plusieurs projets de construction de logements sont actuellement en cours sur différents secteurs.

À commencer avec le Clos Hainaut, au 2 rue de la rive du bois, où huit maisons vont voir le jour d'ici l'année 2023. Le projet, acquis par LogemLoiret, est piloté par le promoteur immobilier Conseils et Patrimoine. Le coût total de l'opération est de 1329 522 €.

Plus en détail, ce projet est com-

posé de trois maisons T3 et de cinq maisons T4. Elles disposeront toutes d'un garage de deux places de stationnement d'un jardin privatif avec terrasse et panneaux photovoltaïques.

 Loyers prévisionnels estimés entre 367 et 490 € (hors charge).

Du côté de la rue de Montfort, ce sont 15 pavillons qui sont en cours de construction avec 12 T4 en duplex, trois pavillons en T3 dont deux en duplex et un de plain-pied. Les locataires disposeront également d'un jardin clô-



Yves MACÉ Adjoint aux Travaux & Urbanisme

turé avec terrasse et d'un garage incorporé au rez-de-chaussée et de panneaux photovoltaïques. Le projet, acquis par LogemLoiret et piloté par le promoteur immobilier Valor Promotion, devrait être livré d'ici la fin de l'année 2023. Le coût total des opérations est de 2 700 765 €

 Loyers prévisionnels estimés entre 362 et 520 € (hors charge).

Enfin, un chantier est prévu dans la rue Pierre Lebrun. Ce dernier devrait démarrer au printemps 2023 avec pour projet de construire 20 logements locatifs soit 10 logements individuels avec jardins et terrasse répartis en huit T3 et deux T2 et dix logements collectifs comprenant huit T2 et deux T3.





Reprise de lotissements



Les lotissements des Proulaines 2 et 3, les Blés d'or, La Bonnerie et les Guillots ont été repris par la commune en ce qui concerne la voirie, les réseaux divers et les espaces verts.





Perpective $20\overline{23}$

- La dernière tranche des travaux d'accessibilité concernant la salle de tennis de table et boxela bibliothèque-le centre archéologique et le gymnase Pierre Perche. Coût estimé des travaux: 230 000 €.
- L'étude du réseau de chaleur est en cours de finalisation. La première étape consistera à construire la chaufferie bois pour mettre en place un réseau de chaleur à bois qui permettra d'alimenter plusieurs bâtiments publics avec une forte réduction des coûts de fonctionnement. La seconde étape sera de mettre en place le réseau de distribution qui se fera en plusieurs tranches annuelles.



Sécurité des biens

et des personnes

Patrick ALBERT Adjoint au

Développement Durable & Sécurité

Octobre 2022 – Nouvelles normes de vitesse

La labélisation obtenue en 2021, nous oblige a réaliser de nouveaux aménagements en faveur de la sécurité routière au sein de notre commune.

En Octobre un nouveau plan de régulation de vitesse est rentré



en vigueur avec le passage de la place du G. Leclerc et de l'allée Cassin Sud en zone 20 et toutes les rues adjacentes en zone 30 avec une signalisation horizontale et verticale.

Octobre 2022 - Réalisation de la phase 2 de la vidéoprotection

Fort du succès des premières installations qui ont permis une baisse sensible des incivilités, de nouvelles cameras sont en service au niveau du complexe sportif et des entrées de villes Route de Chilleurs-aux-Bois et d'Orléans qui aident considérablement la Gendarmerie dans ses enquêtes.



Perpectives 2023

- Réaménagement et mise en conformité de la gare routière au niveau du cimetière, avenue Flandre Dunkerque.
- Dans la cadre de la lutte des nuisances des poids lourds en centre-ville, aménage-
- ment sécuritaire au niveau de la rue Saint-Jacques.
- Jans la cadre de la mutualisation des services de la police municipale des communes de Neuvilleaux-Bois et Trainou, renforcement des contrôles rou-
- Mise en œuvre de la phase 3 de la vidéoprotection.
- 5. Renforcement de la prévention d'excès de vitesse au moyen de 2 radars pédagogiques.





Développement durable

& Bien être de la population

Mise en œuvre du plan de mobilité au sein de la commune

L'étude du schéma des 11 kilomètres de voies douces est arrivée à terme. Les démarches pour l'obtention de subventions sont lancées. Les premières réalisations concernent le réaménagement et la sécurisation de la piste actuelle de la route de Chilleurs et la rue de G. Monceault qui passera en sens unique.

Réalisation de la micro forêt 2 - rive du bois

Plus de 150 élèves et collégiens ont participé à la réalisation de la micro forêt 1 du parc de la gare. L'aménagement de l'espace nature est arrivé à terme par l'installation d'un parcours pédagogique consacré à la biodiversité.

Fort de ce succès un nouveau projet de micro forêt 2 - la rive du bois a vu le jour (plantation de 1 400 arbres) avec la participation des enfants des écoles, de la DAME (IME) de la rive du bois et les associations environnementales partenaires de la municipalité.



Perpectives

Les équipes techniques et espaces verts sont à pied d'œuvre pour la création d'un verger municipal qui sera accessible dès l'ouverture en juin du parc de la Gilière.

Cet espace sera composé d'arbres fruitiers (cerisiers, pommiers, poiriers, groseilliers...) et de plantes aromatiques, ou les habitants peuvent venir librement cueillir les fruits et les consommer gratuitement. Un parcours pédagogique y sera installé avec pour thématique la biodiversité chor sei

Avec le concours des associations œuvrant pour la protection de l'environnement, plusieurs animations pédagogiques vous seront proposées telle que la taille des arbres fruitiers.

Projet Maison de Santé

Après plusieurs réunions de concertation avec les professionnels de santé neuvillois, notre projet local de santé prend une nouvelle orientation.

Les nouvelles contraintes budgétaires ne nous permettent pas de réaliser l'intégralité de notre projet immobilier sans pour autant hypothéquer l'installation de nouveaux professionnels.

La labellisation MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle)

étant remise en question, les aides financières de l'ARS ne pourront pas nous être allouées.

Un nouveau projet est donc à l'étude s'orientant vers une réalisation en plusieurs phases permettant ainsi de ne pas impacter financièrement la population neuvilloise.

La priorité de la municipalité demeure l'attractivité de notre maison médicale permettant ainsi l'arrivée de nouveaux praticiens.



Patricia ALLIBE Adjointe à la Santé & à la Solidarité



Forum dédié aux séviors

Profession Sport Loisir 45 a organisé le mercredi 5 octobre dernier, à la salle des fêtes de Neuville, un forum dédié aux séniors les invitant à découvrir des ateliers de pratique sportive adaptée (Vélo smoothie, pilate, bilan sport-santé gratuit...) mais également présentation de couvertures santé complémentaires. Environ 25 personnes sont venues s'informer au cours de l'après-midi.



RDV de la Torme

Après une première expérience à succès entre mars et juin 2022, les RDV de la Forme dédiés aux séniors étaient de nouveaux présents dans notre commune entre octobre 2022 et janvier 2023. Ces ateliers gratuits de sensibilisation à une pratique sportive adaptée et régulière ont pour objectifs de rompre l'isolement, découvrir des activités pouvant être pratiquées à son domicile et surtout le maintien en forme

indispensable à une bonne santé. Ils sont pour la deuxième fois proposés par Profession Sport et Loisirs 45 et menés par un éducateur sportif spécialisé Sport-Santé.

Au cours du 3ème trimestre 2022, 24 personnes étaient présentes pour 21 personnes au cours du 4ème trimestre. Les ateliers ont eu lieu le vendredi matin et les personnes étaient réparties en deux groupes.

Navettes Tournesols

Notre Navette gratuite a fêté son ler anniversaire au mois de décembre dernier. Notre véhicule électrique 9 places a récemment été équipé d'un marchepied électrique et d'une poignée de sécurité facilitant ainsi grandement la montée et la descente.

Depuis un an, le nombre de bénéficiaires et d'utilisateurs réguliers ont pratiquement doublé (44 personnes début novembre 2022).

Les lundi, mardi, jeudi et vendre-

di, une équipe de 7 chauffeurs bénévoles, un grand merci à eux, se relaie pour véhiculer les personnes isolées sur le territoire de notre commune.

Elle a été utilisée pour transporter 14 personnes lors du repas offert à nos ainés le 20 novembre dernier.

La Maison des Jeunes utilise également la Navette certains mercredis pour des échanges avec d'autres structures MJC leur permettant ainsi de se déplacer à moindre coût.



Nous renouvelons ici tous nos remerciements aux annonceurs (commerçants, artisans, entreprises, locaux) qui financent la location de ce véhicule sans lesquels un tel projet n'aurait pu se concrétiser.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie (accueil ou service social CCAS).



Raoul MARTINSAdjoint Culture & Sports

La première de « Gare à la fête »

La première édition de « Gare à la Fête » s'est tenue le weekend du 25 au 26 juin 2022. Malgré un succès mitigé dû à une météo capricieuse, nous retiendrons une belle affluence du dimanche avec, en matinée, une séance de zumba proposée par la salle de sport Oméga et une après-midi sous le signe de la musique avec des scènes ouvertes et deux concerts du groupe Antidote et du duo Akoustik. Tous les bénéfices de cet événement ont été reversés au profit de l'Ukraine.



La nouvelle aire de jeux à la gare à ouvert au public!



Depuis la rentrée septembre 2022, le neuvillois peuvent profiter d'une nouvelle aire de jeux au Parc de la Gare. Afin de satisfaire le jeune public toujours plus nombreux, la municipalité a installé une pyramide de cordes ainsi qu'une balançoire (PMR). Ces deux jeux viennent en complément de la tyrolienne installée depuis 2021. Les travaux ont démarré à la fin du mois de juillet 2022 et ont pris fin à la fin du mois d'août dernier. Coût total des opérations 30 000 euros.





Dans sa volonté de mettre en place un programme culturel, la municipalité a offert un concert de musique au sein de l'église Saint Symphorien le samedi 8 octobre 2022. Cette parenthèse musicale a été interprétée par l'ensemble" Les Morceaunaires". Un groupe composé de professeurs et d'élèves de l'école de Musique. Un évènement de grande qualité qui a su ravir un public venu en nombre.

Un nouveau site internet

pour faciliter l'accès à l'information





Depuis presque une année maintenant, la mairie de Neuvilleaux-Bois a mis en ligne son nouveau site internet. L'objectif, permettre aux neuvillois d'avoir accès plus facilement aux informations liées à la commune. Avec sa surface plus moderne et plus intuitive, trouver l'information que vous cherchez sera plus rapide!

Dès votre arrivée sur la page d'accueil, vous trouverez, en haut de la page, un bandeau avec toutes les thématiques que vous trouverez sur le site:

 Ma Vie Municipale: regroupe les informations concernant vos élus, le Conseil Municipal des Jeunes, des informations générales sur le budget de la commune ainsi qu'un volet communication avec les différents supports utilisés par la mairie pour vous tenir informé au quotidien.

- Ma Vie à Neuville : permet d'avoir accès à des informations pratiques telles que l'urbanisme, l'environnement, la sécurité ou encore le cadre de vie (renseignements sur les transports, les services municipaux ou encore la gestion des déchets...) ...
- Mon Quotidien: détient toutes les informations nécessaires sur les services liés à l'enfance et à la petite enfance, les actions sociales déployées dans la commune ou encore les informations concernant les événements culturels et sportifs...
- La Vie économique : où vous retrouverez la liste des commerces et entreprises localisées à Neuville-aux-Bois



Juste en dessous de notre image d'accueil, vous pouvez retrouver un autre bandeau. Celui-ci vous permettra d'accéder à des liens rapides sur différentes thématiques telles que « les démarches et droits », « demande d'actes d'état civil », « urbanisme » ou encore les numéros utiles.

















Enfin, en bas de cette page vous pouvez retrouver directement toute l'actualité de votre commune ainsi que les événements, dans la partie Agenda.

À noter également un nouveau rendez-vous mensuel avec le reportage du mois! Un rendez-vous qui a débuté au mois d'octobre avec le reportage sur la nouvelle aire de jeux au Parc de la Gare.





Notre volonté n'est pas d'être dans une opposition systématique et d'afficher une critique permanente, comme ça a pu être le cas de la part de la minorité municipale dans une époque antérieure.

Ce que nous souhaitons c'est d'être entendu et, pourquoi pas... écoutés.

Là est la difficulté, car trop souvent nous sommes mis face à une décision déjà prise – qu'on nous demande d'approuver – ou à une information qui nous arrive sur ce qui a déjà été arrêté ou déjà exécuté!

Pour exemple, un sujet de la plus grande importance et d'intérêt général : la présence médicale à Neuville.

Jamais une seule fois les 27 élus municipaux ont été conviés autour de la table pour échanger, débattre de la situation et travailler en commun sur des pistes de solutions et de moyens. Même si notre avis peut diverger sur le mode opératoire, (pour nous l'engagement des médecins et paramédicaux sur un projet de santé était un préambule obligatoire avant toute opération immobilière) notre but reste le même : assurer une présence de médecins sur Neuville. Pourquoi « noyauter » ce suiet primordial? toutes les idées d'actions à mener sont bonnes à écouter.

Les informations nous arrivent au « goutte à goutte ». Pire, les dernières nouvelles n'ont été dévoilées qu'en toute fin du dernier conseil municipal, suite à la question d'un élu : « et le cabinet médical ? »... Et le maire d'avouer que la réponse des professionnels de santé pour établir un projet médical est négative et qu'en conséquence le soutien financier de l'ARS de l'ordre de 50% des dépenses est très fortement remis en cause. Ce qui amène le maire à déclarer que le projet est à retravailler...

Là encore nous nous interrogeons : « à retravailler », mais avec qui ?

Nous sommes prêts à prendre notre part de travail et de réflexion sur ce sujet, comme sur d'autres, afin de vous représenter dans la vie quotidienne de la commune (propreté, embellissement, circulation, sécurité...) et dans les projets qui contribueront à construire le Neuville de demain.

Les élus de la liste NEU'VILLE D'AVENIR: Julia VAPPEREAU, Jean-Louis RICHARD, Tony EYMOZ, Christelle MONMERT, Didier LE METTE avec leurs meilleurs voeux à l'horizon de l'année 2023.

Le mot de la CCF aux Menvillois-es



Chers Neuvillois, Neuvilloises, La population de Neuville-aux-Bois aura dépassé le seuil des 5 000 habitants au 1er ianvier 2023. Cette dynamique démographique qui caractérise l'ensemble du territoire de la CCF nous place au premier rang des 15 communautés de communes du Loiret. Cette attractivité, dont nous pouvons nous réjouir, ne doit pas cependant occulter les enjeux et les défis auxquels nous allons devoir répondre et ce. en particulier, pour la commune de Neuville.

La CCF reste plus que jamais mobilisée au côté de la municipalité neuvilloise pour tenter de répondre à ces défis majeurs que représentent la santé, la mobilité et les services à la population.

Dans ce domaine de la santé, l'investissement des élus locaux est total et les nombreuses réunions avec la Préfecture, la Région, le Département et les différents praticiens devraient permettre de faire évoluer le dossier même si de nombreux obstacles se dressent encore sur notre route. Quoi qu'il en soit, la CCF, sous forme d'un fonds de concours s'est engagée à participer à hauteur de 10 % du montant HT des travaux.

La CCF n'a pas fait le choix de la compétence « Mobilité » qui reste l'apanage de la Région Centre-Val de Loire. Un diagnostic et une analyse des besoins sont indispensables pour élaborer un schéma directeur d'une part élargi vers la métropole en particulier et d'autre part des projets de liaisons douces et intra-communautaires. Les

difficultés à l'embauche que connaissent certaines entreprises locales sont largement liées à ces problèmes de déplacement. Les services à la population connaissent un développement important répondant aux besoins des familles et le succès de l'ouverture de crèches sur notre territoire confirme cette attente des jeunes parents.

La rénovation du centre nautique Aquanova a autorisé sa réouverture début juillet. Les conditions estivales ont permis d'enregistrer certains jours une belle fréquentation.

Près de la voie ferrée qui traverse la route de Chilleurs, le terrain qui doit recevoir le nouveau siège administratif de la CCF a été défriché et si les délais administratifs le permettent, les travaux devraient commencer début 2023.

Des remerciements renouvelés à la Municipalité, à son Maire, pour la qualité des rapports humains ainsi que de leur accueil chaleureux en toute circonstance.

Je souhaite à chacun d'entre vous, Chers Neuvillois, Neuvilloises, une belle santé pour 2023 et vous prie de recevoir tous mes meilleurs voeux de bonheur pour cette nouvelle année.

Jean-François DESCHAMPS Président de la CCF



Agenda 2023



MARS

Carnaval

8 - Journée de la Femme

AVRIL

Forum job été de l'alternance

MAI

8 - Armistice 1945

29 - Fêtes des mères

JUIN

18 - appel du Général de Gaulle

21 - Fête de la musique

JUILLET

14 - Fête Nationale Rentrée des classes Fêtes du pays Journée du patrimoine Forum de l'emploi Une diversité de films

OCTOBRE

Octobre Rose

NOVEMBRE

11 - Armistice 1914

